



Détruire le Pharaon, rénover le Casino

PAR SYLVIE BALMER

LE LOCLE Des projets de plus ou moins grande ampleur sont prévus en 2026, dans le cadre d'un budget toujours déficitaire, mais stable.

Le budget 2026 sera encore déficitaire au Locle, mais en «légère amélioration», a révélé le Conseil communal, hier.

Sur un total de 86,4 millions de charges, le déficit prévu atteint près de 1,3 million de francs, soit 100 000 francs de moins que l'an passé. C'est presque moitié moins qu'en 2024 où le budget prévoyait un déficit de 2,4 millions.

On se souvient que l'exercice 2024 avait finalement bouclé sur un bénéfice de 1,5 million de francs grâce à une conjoncture économique favorable. Preuve que ces prévisions sont à prendre avec des pincettes.

Inquiets pour 2027

«Nous sommes tributaires d'éléments sur lesquels nous n'avons pas de marge de manœuvre, dans un contexte économique incertain et très volatil», a rappelé Anthony von Allmen, conseiller communal chargé des finances.

«Ce budget n'est pas satisfaisant car le résultat est déficitaire, mais il offre une perspective de stabilité rassurante dans le contexte international que nous traversons actuellement.»

Les Loclois devraient voir les recettes fiscales progresser de 2,5 millions de francs en 2026, pour atteindre 41 millions, principalement grâce à la bonne santé des entreprises lors des années précédentes. Mais l'embellie pourrait être de courte durée.

«Les effets des tarifs douaniers sur l'industrie neuchâteloise, et en particulier sur le territoire loclois, sont importants et risquent d'avoir des

impacts significatifs dès l'année 2027 qui enregistrera une partie des taxations 2025 et 2026», peut-on lire dans le rapport.

Autre élément qui pourrait faire basculer les comptes du Locle: la réforme cantonale concernant le fonds de répartition de l'impôt des entreprises qui pourrait grever de plus de 500 000 francs les comptes loclois. Autre point noir, la facture sociale qui prend l'ascenseur pour atteindre 5,4 millions, soit 300 000 francs de plus qu'en 2025.

Il est donc indispensable de trouver des solutions pour mener les comptes communaux vers un équilibre. Et pour cela, le Conseil communal compte sur les élus de la commission financière. Plutôt qu'envisager des pistes qui sont ensuite retoquées au Conseil général, «l'idée est de travailler main dans la main avec le législatif pour construire ces mesures», a indiqué Anthony von Allmen.

Malgré tout, les investissements sont primordiaux pour rendre la commune attractive. Les autorités misent sur la rénovation du parc immobilier de la Ville, soit quelque 390 logements, en termes d'optimisation énergétique et de confort. Lancée au printemps 2024, la campagne de domiciliation est toujours en cours. «Le bilan n'a pas encore été fait», a expliqué le président de la Commune, Michael Berly.

Des projets au bord du Doubs
Le développement de l'offre touristique est également une priorité du programme de législature.

Quelque 300 000 francs seront investis dans la création d'un sentier entre le parking des Pargots et le restaurant des Rives du Doubs. Il est également prévu de réaménager la plage de l'Arvoux et d'investir dans la porte d'entrée du Parc naturel régional du Doubs, où un espace dédié à la géologie karstique serait créé au rez-de-chaussée de la bâtie du Pré-du-Lac 27.

De très grosses dépenses sont également indispensables, en lien avec l'assainissement de la piscine (9 millions seront investis entre 2027 et 2028) et la nouvelle station d'épuration, un projet à 52 millions, assorti d'un crédit d'étude de 640 000 francs en 2026. «Des chiffres qui donnent le vertige, mais il faudra passer par là», a rappelé Anthony von Allmen.

Travaux au Casino

Il est également prévu d'investir 1,5 million pour rénover le bâtiment du Casino. Les travaux auront pour but d'améliorer la sécurité et la technique, et de rénover la partie restauration.

«On en est à la phase de pré-études. On souhaite aller relativement vite pour être prêts en 2027 pour La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse qui devrait attirer de nombreux visiteurs au Locle», a précisé Anthony von Allmen.

La Ville devra aussi trouver un nouveau tenant. La faillite du précédent a été prononcée fin octobre par le Tribunal cantonal. «Pour l'instant le bâtiment est sous scellés, on n'a pas les clefs.»

ArcInfo
2000 Neuchâtel
032/ 723 53 00
<https://www.arcinfo.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires
Tirage: 18'578
Parution: quotidien



Page: 5
Surface: 82'052 mm²

Ordre: 1073023
N° de thème: 375009
Référence:
32ba3499-ecca-4b29-8d15-ab049d847f54
Coupure Page: 2/2

Reconstruit dans des volumes similaires «C'est un point qui va faire causer», a prévenu Anthony von Allmen. Quelque 250 000 francs ont été provisionnés pour démolir l'ex-Pharaon, rue Daniel-Jeanrichard 28, acquis par la Ville en 2024, même si le destin du bâtiment n'est pas encore tout à fait scellé. «Un investisseur potentiel a contacté la Ville la semaine dernière», a indiqué Catherine Jeanneret, conseillère communale chargée de l'urbanisme. Mais «une analyse menée par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg a montré que le bâtiment est en très mauvais état. Il faut aussi évaluer l'impact d'une démolition sur les maisons voisines.» Pour que le bâtiment soit détruit, une dérogation de l'Etat est nécessaire. Il devrait alors être reconstruit dans des volumes similaires, sauf nouvelle dérogation.



Il est prévu d'investir 1,5 million pour rénover le bâtiment du Casino, dont le restaurant est actuellement mis sous scellés, après la faillite de l'ancien tenant. SYLVIE BALMER